



33ème session
05 octobre-09 octobre 2020

Résolution commune de la Commission de l'Enseignement, des affaires culturelles, de l'audiovisuel extérieur et de la francophonie et de la Commission des Finances

Résolution commune: ENS- FI/R.3/08.10

Objet : Projet de loi de finances 2021 - Programme 185 diplomatie culturelle et d'influence

L'Assemblée des Français de l'Etranger

Vu

Le projet de Loi de Finances (LFI) 2021,
La note Achille du 1er octobre 2020,
L'Avis : FIN/A.3/10.19 de la commission des finances du budget et de la fiscalité,
Les instructions sur le STAFE

Considérant

Les baisses des subventions et les suppressions de postes qui ont touché les instituts français et le réseau des alliances françaises en 2020,
L'impossibilité d'organiser des manifestations culturelle accueillant du public en raison de la crise sanitaire,
Le transfert des aides du STAFE vers l'aide sociale en 2020,

Demande

Une programmation pluriannuelle stratégique de la diplomatie culturelle et d'influence,

Un élargissement en 2020 et 2021 du champ d'application du STAFE aux dépenses de fonctionnement pour les instituts français et alliances françaises.

Résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
Unanimité	X	
Nombre de voix « POUR »		
Nombre de voix « CONTRE »		
Nombre d'abstentions		